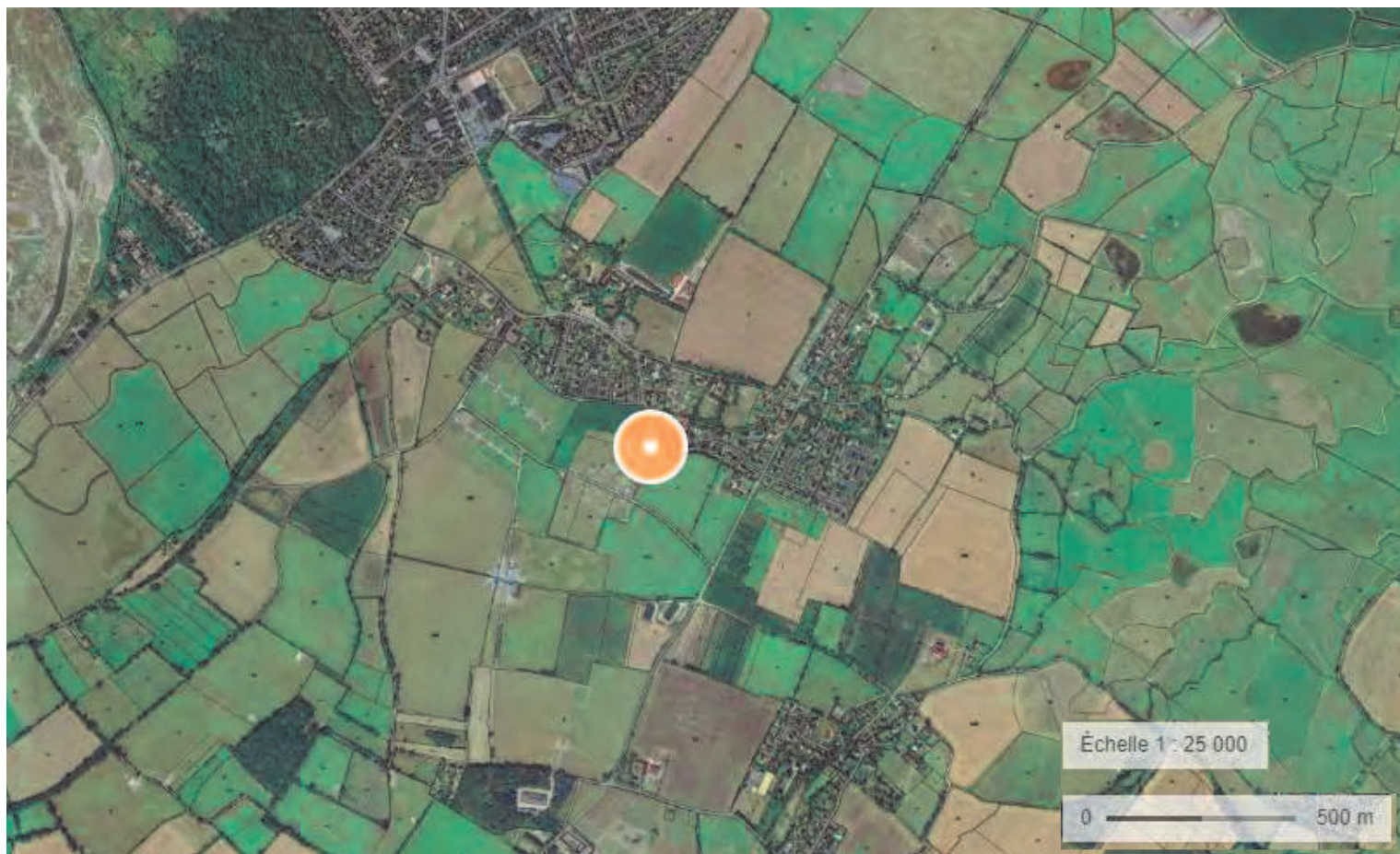


PLAN DE SITUATION



PHOTOGRAPHIES DU SITE - Proximité & Lointain



PHOTOGRAPHIES DU SITE - Proximité - Vue 1

Prise de la vue : juillet 2017 depuis le dessus d'un bunker vers la zone de parking



PHOTOGRAPHIES DU SITE - Proximité - Vue 2

Prise de la vue : juillet 2017
depuis la sente piétonne



PHOTOGRAPHIES DU SITE - Lointain - Vue 3

Prise de la vue : juillet 2017
depuis le chemin rural

Emprise du futur parking



IV. PLAN PAYSAGE



IV. PLAN PAYSAGE



IV. PLAN PAYSAGE



IV. PLAN PAYSAGE



IV. PLAN PAYSAGE



MUSEE DE LA BATTERIE DE MERVILLE

Construction de l'espace d'accueil,
Aménagement d'un parking et
Réalisation d'un hangar

NOTICE PAYSAGERE

PERMIS DE CONSTRUIRE

I. LE TERRITOIRE COMME SUPPORT DU PROJET



Le site de la batterie de Merville s'inscrit dans un paysage de bocage et de cultures.
Commune à la fois rurale et littorale, Merville-Franceville possède des caractéristiques géographiques, paysagères et agricoles spécifiques.

Tout autour du site se découvrent des habitations, des champs, des animaux, la nature, l'eau, les voitures...
Le site de la Batterie de Merville est au cœur de la ville et au cœur de la vie.

I. LE TERRITOIRE COMME SUPPORT DU PROJET



Une commune en vert et bleu

Le réseau bocager et quelques boisements constituent une trame verte déployée sur l'ensemble de la commune., auxquels s'ajoutent de nombreux espaces de culture et de nature. Le territoire de la commune est en partie couvert par des sites protégés ou pour le moins dont l'intérêt naturel a été relevé. A l'ouest se chevauchent un site NATURA 2000 (directive oiseaux), qui couvre l'estuaire de l'Orne, une ZNIEFF de type II, basse vallée et estuaire de l'Orne, ainsi qu'une ZNIEFF de type I, estuaire de l'Orne.

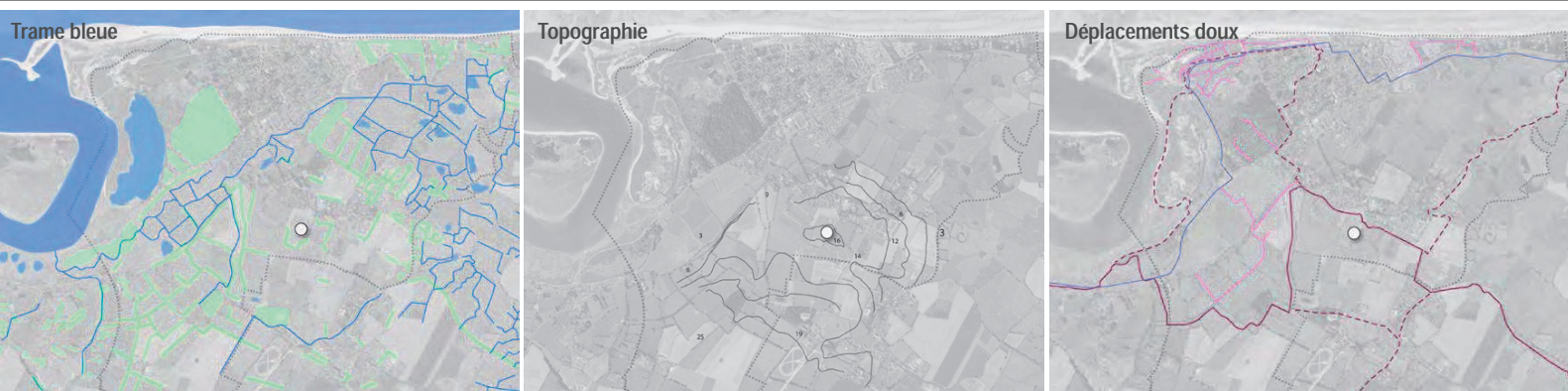
A l'est des ZNIEFF de type I et II couvrent les marais de Varaville et de la Dives.

Ces espaces nous montrent la richesse écologique du territoire, mais ils soulignent aussi les variations du relief. Les marais et l'estuaire constituent les points bas du territoire de la commune, et dessinent le plateau sur lequel la batterie de Merville est installée.

En bien des endroits, cette structure végétale masque la vue, ce qui crée des espaces aux ambiances intimes.



I. LE TERRITOIRE COMME SUPPORT DU PROJET



La trame bleue, bien présente, est visuellement plus discrète.

Elle est composée de rivières et de canaux, ainsi que de nombreux espaces de marais.

La présence de l'eau se devine davantage par l'occupation des sols dans ces zones, plus dévolues à l'élevage.

En se rapprochant de la mer, la présence de l'eau se fait bien sur plus évidente, au niveau de la plage, mais aussi par la présence d'un espace naturel dunaire contre l'embouchure de l'Orne.

Le paysage de Merville - Franceville a beaucoup souffert de la seconde guerre mondiale. Des villas ont été rasées par les allemands pour dégager la vue sur la mer, de forêts de pins abattues pour constituer les «asperges de Rommel» piquets de défense contre l'atterrissage d'avions des alliés. Mais ces bouleversements, ajoutés aux constructions militaires font désormais le paysage d'aujourd'hui, à partir duquel le projet de réaménagement du site de la batterie de Merville doit trouver son identité.

La présence d'une topographie discrète

Topographie de plateau (Alt=16m) vs topographie du marais et de l'estuaire (Alt=3m).

La Batterie de Merville se situe sur une butte qui forme l'un des points hauts du plateau, entourée de part et d'autre par des espaces à la topographie plus faible: l'estuaire de l'Orne, les marais de Varaville et de la Dives

Un site connecté aux grands itinéraires de déplacements doux

La Batterie de Merville se trouve sur le passage du GR 223, qui se dirige après Merville vers Cabourg, Deauville et rejoint le GRP du Tour du Pays d'Auge.

En amont, le GR 223 suit le littoral de la Manche jusqu'au Mont Saint Michel

La vélo route quand à elle traverse Merville-Franceville pour suivre le littoral.

II. L'HISTOIRE COMME SUPPORT DU PROJET



photographie aérienne, avant bombardement du site, 1944

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, les parachutistes du 9^{ème} bataillon britannique commandé par le lieutenant-colonel Terence Otway, attaquent la batterie allemande, située en promontoire sur un point haut du plateau qui compose la partie centrale de la commune.

Des vergers accompagnent le bourg de Merville.



photographie aérienne de nos jours

Autrefois entourée de champs et de vergers, la batterie de Merville est aujourd'hui rattrapée au nord par une urbanisation pavillonnaire et au sud par des zones de pâture.

La forme octogonale de la batterie n'est plus lisible.

Des haies bocagères dessinent de nouvelles limites paysagères.

Un giratoire termine le réseau viaire et dessert le site des batteries de Merville.

III. LE PROJET DE PAYSAGE



La voie d'accès

- Création d'une voirie en enrobé de 6m de large
- Absence de borduration
- Désaxement de la voie pour création d'une entrée paysagère
- Profil en toit ou monopente avec noue paysagère (gestion EP)
- Conservation et renforcement de l'allée piétonne
- Création d'un passage piéton

Bande enherbée sur le bas-côté

Bande boisée de transition avec le lotissement (haie bocagère)



III. LE PROJET DE PAYSAGE



Le parking

Création d'un parking pour les visiteurs (67 places VL + 10 places BUS + 12 places motos + 2 places PMR)
Création d'une esplanade pour les commémorations (10 places VL)
Fonctionnement du parking avec bouclage.
Barrière de fermeture du parking le soir

Voirie en enrobé avec profil en pente et évacuation des EP vers des noues paysagères et réseaux de fossés
Absence de borduration
Voirie largeur 6m
Places de stationnement 50% en enrobé et 50% en perméable de type mélange terre-pierre
Création de liaisons piétonnes en stabilisé ou similaire

Bandes vertes entre les stationnements composées d'une noue de 1m de large et d'un talus de 1 m de large et 0.50m de haut
Plantation d'une haie bocagère avec strate arbustive et strate arborée de type Crataegus monogyna + Corylus avellana + Acer campestre

Le long de la voie principale, doublement de la haie bocagère existante et bande enherbée au sol

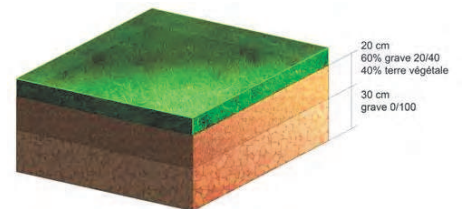
Création d'une esplanade face au musée avec mélange perméable de type pavé drainant

Implantation d'un piquets châtaignier dans les bandes végétales pour interdire le stationnement

III. LE PROJET DE PAYSAGE



Le parking
Détails des matériaux du parking avec emplacements en mélange terre-pierre



III. LE PROJET DE PAYSAGE



Le verger et la voie piétonne

Implantation d'un verger sur une vaste pelouse
Plantation de Malus de type pommes à cidre avec tuteurage et protection agricoles

Mobiliers urbains de type table de pique-nique bois/béton dans l'esprit 'bunker', coloration grise
Fabrication spécifique du mobilier

Création d'une voie paysagère pour la desserte des places VL du musée et accès technique restreint pour le hangar

Grande voie piétonne ouvrant la perspective sur le musée avec revêtement perméable de type stabilisé.
Borduration sans vue en bois/fer

Intégration d'un mobilier de bancs en bois/fer de part et d'autre de la voie piétonne

Clôture agricole avec poteaux châtaignier + 5 fils de ronce pour délimitation avec l'emprise des champs

III. LE PROJET DE PAYSAGE



Le verger
La voie d'accès au hangar
La table de pique-nique



III. LE PROJET DE PAYSAGE



Le jardin du souvenir

Création d'un espace de commémoration au niveau des stèles existantes et des arbres du souvenir

Création d'une haie bocagère périphérique en bordure nord pour atténuation des vues sur les pavillons.
(mêmes spécificités que la haie bocagère du parking)

Création d'une clôture métallique aspect corten contre la voie avec lames perpendiculaires de fer H=2m et interdistance de 10cm
Intégration d'une ouverture côté musée pour desserte technique

Création de massifs bas arbustifs avec rosa blanches et graminées dans l'esprit anglais

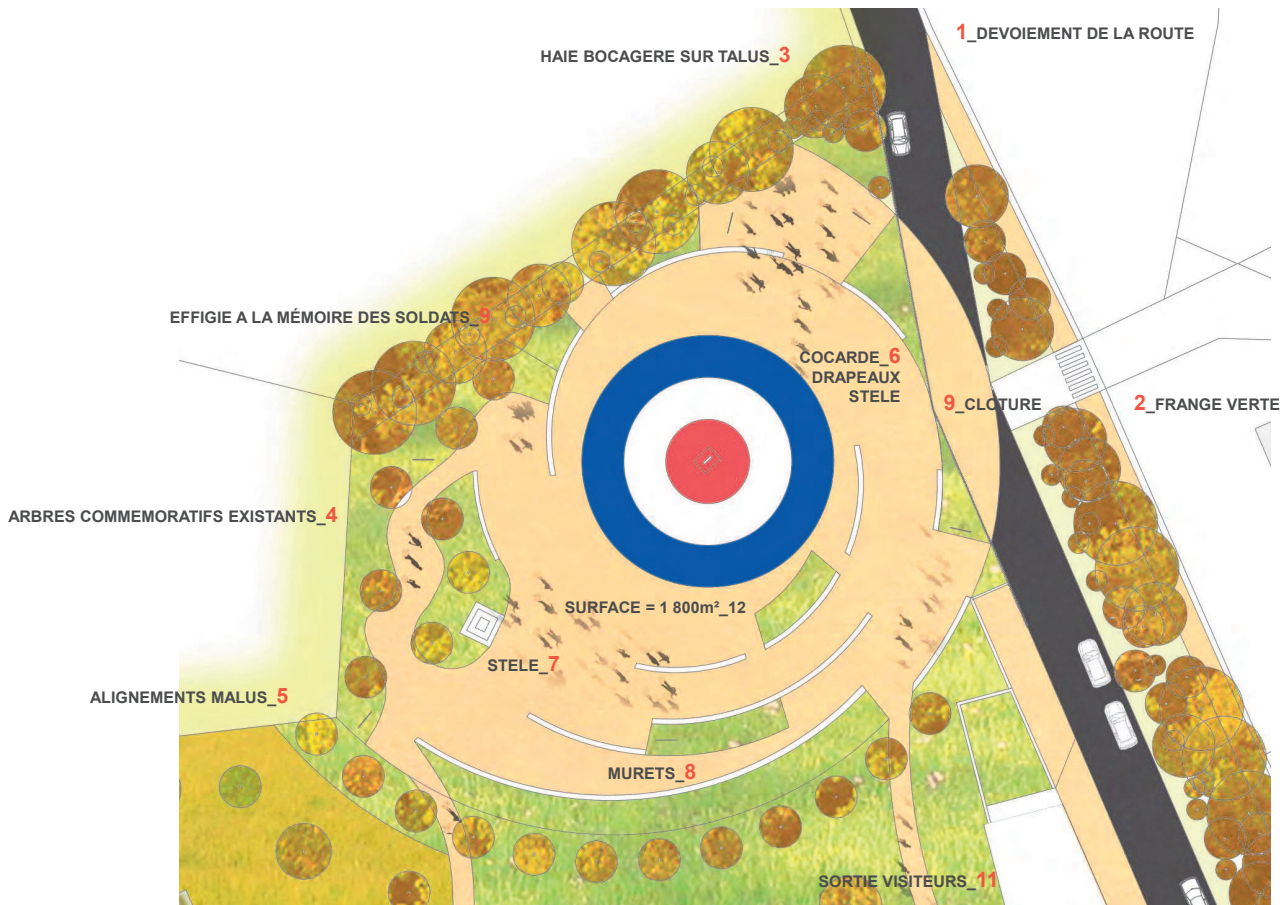
Esplanade centrale en stabilisé beige et sur les cheminements avec borduration sans vue en fer/bois
Intégration de bancs bétons blancs sans dossier dans les courbes du projet H=45cm la=45cm + intégration de massifs

Le coeur du jardin du souvenir est traité avec la cocarde de la Royal Air Force (même coloration), installation d'une marche sur la zone centrale

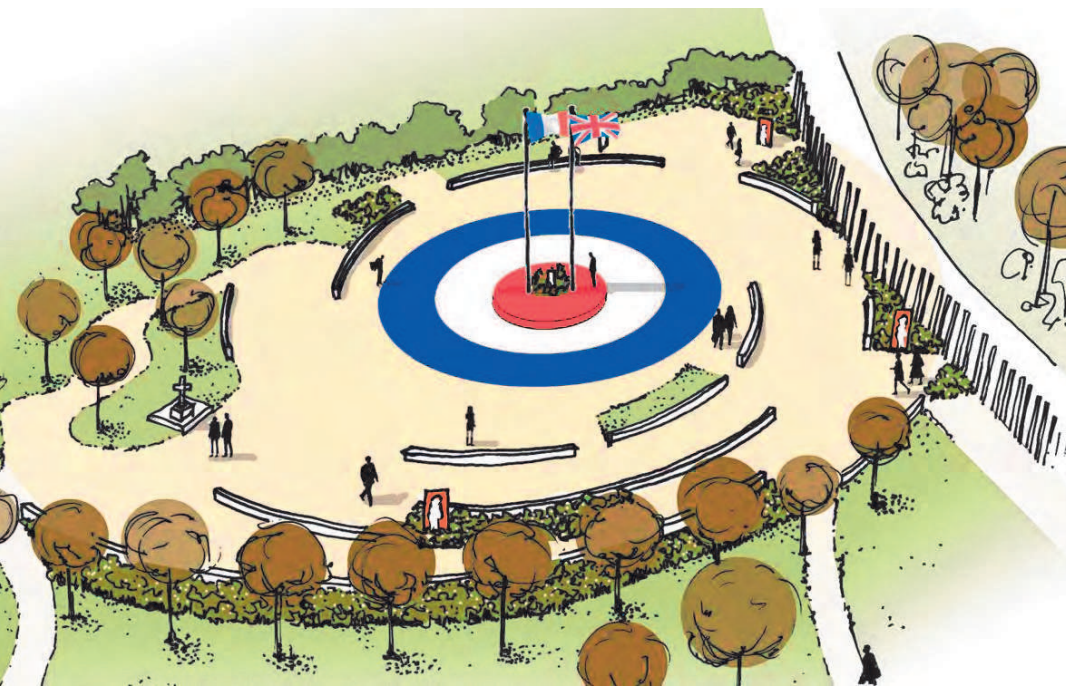
Mise en place de deux portes drapeaux aux couleurs de la France et du Royaume Uni

Plantation d'un mail de pommiers en délimitation du jardin du souvenir (mêmes spécificités que le verger)

III. LE PROJET DE PAYSAGE



III. LE PROJET DE PAYSAGE



Axonométrie du jardin du souvenir
Détails des murets (aspects et teintes)
Détails des clôtures contre la voie d'accès au site



III. LE PROJET DE PAYSAGE



La grande pelouse

Le jardin du souvenir, le musée et le hangar laissent devant eux un vaste espace de pelouse

Cet espace correspond à une respiration, à une vide et un équilibre entre le construit et le non construit

Quelques cheminements piétons seront très ponctuellement repris afin d'assurer une cohérence dans les logiques de visite et de desserte du site des batteries de Merville

Les chemins seront en stabilisé avec borduration sans vue en bois/fer

